



**FICHE SIGNALÉTIQUE**  
**8040 / 8042**

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

**1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR**

Identification du produit : 8040 / 8042  
Nom du produit : Aqua Cut  
Famille chimique : Mélange  
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.  
33 de Lyon  
Repentigny, QC, Canada  
J5Z 4Z3  
Tel : 450-654-9292  
Fax : 450-654-0633  
www.autochem.com  
Contact : Jean Dagenais

**2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Solvant naphta aliphatique	64742-88-7	10 – 30	LD50 >6216 mg/kg, rat, oral LD50 >3108 mg/kg, rat, cutané LC50 > 1401 mg/l, 4hrs, rat TLV TWA 1000 ppm, ACGIH
Huile de coco	8001-31-8	1 – 5	Aucune donnée.
Acide oléique	112-80-1	1 – 5	LD50 25000 mg/kg, rat, oral LD50 28000 mg/kg, souris, oral
Morpholine	110-91-8	1 – 5	LD50 1910 mg/kg, rat, oral LD50 500 mg/kg, lapin, cutané LC50 1958 ppm 4hrs, souris TLV TWA 16 mg/m3
Silice	1317-95-9	10 – 30	TLV TWA 0.1 mg/m3, ACGIH PEL TWA 0.1 mg/m3, OSHA
Quartz	14808-60-7	10 – 30	PEL TWA 0.1 mg/m3, OSHA TLV TWA 0.1 mg/m3, ACGIH
1,2,3-Propanetriol	56-81-5	1 – 5	LD50 >2000 mg/kg, rat, oral TLV TWA 10 mg/m3, ACGIH
Huile minérale	8042-47-5	1 – 5	LD50 50000 mg/kg, rat, oral LD50 2000 mg/kg, lapin, cutané

**3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Les vapeurs sont modérément irritantes pour les yeux.

Peau : N'est pas un irritant primaire lors de contacts de courte durée.

Inhalation : Les vapeurs sont modérément irritante pour les voies respiratoires. Dans de rares cas, il peut y avoir sensibilisation du muscle cardiaque, pouvant causer des arythmies.

Ingestion : Lorsque le liquide est accidentellement aspiré dans les poumons, il peut cause une inflammation sévère des poumons.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

- Yeux : Aucun connu.  
Peau : Dermatitis, peut dégraisser la peau, réaction allergiques.  
Inhalation : Inhalation prolongée ou répétée peut causer de la toux, des essoufflements, des étourdissements et une intoxication, des nausées et une dépression du système nerveux central.  
Ingestion : Nocif si ingéré.

Contient des ingrédients classifiés comme cancérogènes potentiels ou reconnus dans des études animales et humaines.

#### **4. MESURES DE PREMIERS SECOURS**

- Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau ou une solution saline pendant 15 à 20 minutes en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Retirer les verres de contact. Obtenir des soins médicaux immédiats.
- Peau : En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Laver minutieusement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver à l'eau et au savon. Si de l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
- Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.
- Ingestion : Si ingéré, obtenir des soins médicaux immédiats. Ne pas faire vomir, prévenir l'aspiration dans les poumons. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux.

#### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**

- Point d'éclair : Ininflammable.  
Température d'auto-inflammation : Ne s'applique pas.  
Limites d'inflammation – air (%) : LIE : LSE :  
Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), jet d'eau. La poudre chimique sèche ou le brouillard d'eau peuvent être utilisés pour refroidir les contenants.  
Équipement de protection : Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet adéquat, incluant des appareils respiratoires autonomes.  
Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, dioxyde de silice, formaldéhyde.  
Recommandations : Éloigner les contenants des lieux si sécuritaire. Ne pas disperser avec des jets d'eau haute pression. Endiguer les eaux d'écoulement. Refroidir les contenants avec de l'eau.  
Notes : Les composantes organiques peuvent s'embraser lorsque l'eau est évaporée.

#### **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

Porter l'équipement de protection approprié. Restreindre l'accès à la zone de déversement au personnel qualifié. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas toucher le produit déversé. Empêcher le produit d'entrer dans les égouts ou les cours d'eau. Arrêter la fuite si sécuritaire.

- Petit déversement : Endiguer la zone si nécessaire. Pomper (si possible) et entreposer dans une contenant approprié. Contenir et absorber le produit avec un absorbant approprié. Entreposer les résidus dans des contenants fermés et identifiés pour l'élimination.

Grand déversement : Endiguer la zone si nécessaire. Pomper (si possible) et entreposer dans une contenant approprié. Contenir et absorber le produit avec un absorbant approprié. Entreposer les résidus dans des contenants fermés et identifiés pour l'élimination.

## 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols. Éviter le contact avec les yeux ou la peau en portant l'équipement approprié. Éviter le contact avec les matériaux incompatibles. Se laver après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés avant la réutilisation. Les contenants vides peuvent contenir des résidus. Éliminer selon la réglementation en vigueur.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec, bien ventilé et loin des matériaux incompatibles. Éviter le gel.

## 8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Une ventilation générale est recommandée.

### Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Lunettes anti-éclaboussures.  
Peau : Vêtements à manches longues.  
Gants : Gants imperméables.  
Inhalation : Si nécessaire, utiliser un masque approuvé NIOSH/MSHA. Pour le travail dans des espaces clos, un masque autonome est requis.

### Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Lunettes anti-éclaboussures.  
Peau : Vêtements à manches longues.  
Gants : Gants imperméables.  
Inhalation : Si nécessaire, utiliser un masque approuvé NIOSH/MSHA. Pour le travail dans des espaces clos, un masque autonome est requis.

Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide opaque.  
Couleur : Brun pâle.  
Odeur : Amère.  
pH @ 1% : 8.16  
Densité relative (g/cm<sup>3</sup>) : 1.398  
Point d'ébullition : 100 C  
Point de congélation : 0 C  
Pression de vapeur : Non déterminé  
Matières volatiles (poids) : Non déterminé  
Solubilité (eau) : Disperse  
COV (%) : Non déterminé  
Viscosité : Non déterminé

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable.  
Polymérisation dangereuse : Aucune connue.  
Conditions à éviter : Aucune connue.  
Incompatibilités : Oxydants forts, acides et alcalins forts.  
Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, dioxyde de silice, formaldéhyde.

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Solvant naphta aliphatique	64742-88-7	10 – 30	LD50 >6216 mg/kg, rat, oral LD50 >3108 mg/kg, rat, cutané LC50 > 1401 mg/l, 4hrs, rat TLV TWA 1000 ppm, ACGIH
Huile de coco	8001-31-8	1 – 5	Aucune donnée.
Acide oléique	112-80-1	1 – 5	LD50 25000 mg/kg, rat, oral LD50 28000 mg/kg, souris, oral
Morpholine	110-91-8	1 – 5	LD50 1910 mg/kg, rat, oral LD50 500 mg/kg, lapin, cutané LC50 1958 ppm 4hrs, souris TLV TWA 16 mg/m3
Silice	1317-95-9	10 – 30	TLV TWA 0.1 mg/m3, ACGIH PEL TWA 0.1 mg/m3, OSHA
Quartz	14808-60-7	10 – 30	PEL TWA 0.1 mg/m3, OSHA TLV TWA 0.1 mg/m3, ACGIH
1,2,3-Propanetriol	56-81-5	1 – 5	LD50 >2000 mg/kg, rat, oral TLV TWA 10 mg/m3, ACGIH
Huile minérale	8042-47-5	1 – 5	LD50 50000 mg/kg, rat, oral LD50 2000 mg/kg, lapin, cutané

### Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Les vapeurs sont modérément irritantes pour les yeux.  
Peau : N'est pas un irritant primaire lors de contacts de courte durée.  
Inhalation : Les vapeurs sont modérément irritante pour les voies respiratoires. Dans de rares cas, il peut y avoir sensibilisation du muscle cardiaque, pouvant causer des arythmies.  
Ingestion : Lorsque le liquide est accidentellement aspiré dans les poumons, il peut causer une inflammation sévère des poumons.

### Effets chroniques potentiels sur la santé :

Effets cancérogènes : Contient des ingrédients classifiés comme cancérogènes potentiels ou reconnus dans des études animales et humaines.  
Effets mutagènes : Aucun connu.  
Effets tératogènes : Aucun connu.  
Organes cibles : Poumons.

## 12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Ingrédient	CAS	Test	Espèces
Morpholine	110-91-8	LC50 180 – 380 mg/l, 96 hrs EC50 100 mg/l, 24 hrs EC50 28 mg/l, 96 hrs	Rainbow trout Daphnia magna Green alga

1,2,3-Propanetriol 56-81-5	EC50 >310 mg/l, 16 hrs	Bacterium
	LC50 > 5000 mg/l, 24 hrs	Carassium auratus
	LC0 > 250 mg/l, 48 hrs	Leuciscus idus
	LC100 51000 – 57000 mg/l, 96 hrs	Oncorhynchus mykiss
	EC50 >10000 mg/l	Daphnia magna
	EC0 > 500 mg/l	Daphnia magna

Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Peut être nuisible à la vie aquatique. Certaines composants ont un potentiel de bioaccumulation.

### 13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.  
Emballage contaminé : Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

### 14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

### 15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

SIMDUT : D2A Matériels très toxiques ayant d'autres effets.  
D2B Matériels toxiques ayant d'autres effets.

DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

TSCA : État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

### 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Danielle Gonthier, chimiste

Date : Sept. 2012

Avis au lecteur : Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.